Elections 2019
Conseil APF de département

Conseil APF du département de l'Ardèche
Procès-verbal des opérations de dépouillement

1	2	3	4	5	6	7
Candidat n° (1)	**NOM**	**Prénom**	**Situation de la personne (2)**	**Nombre et pourcentage de voix obtenus (3)**	**Elu (O/N) (4)**	**Membre CAPFD précédent (O/N)**
1	TOURON	Sébastien	PSH	45 voix (93.75 %)	O	O
2	DELORME	Virginie	PSH	38 voix (79.16 %)	O	O
3	VIGNAL	Iulia	PSH	43 voix (89.58%)	O	O
4				… voix (…%)		
5				… voix (…%)		
6				… voix (…%)		
7				… voix (…%)		
8				… voix (…%)		
9				… voix (…%)		
10				… voix (…%)		
11				… voix (…%)		
12				… voix (…%)		
13				… voix (…%)		
14				… voix (…%)		
15				… voix (…%)		

(1) Inscrire le nom de tous les candidats, dans l'ordre du tirage au sort effectué pour le vote.
(2) PSH pour personne vivant avec un handicap moteur avec ou sans troubles associés
F pour membre de la famille (préciser si parent),
A pour les autres membres (non parent, non salarié)
S pour salarié
(3) Pourcentage calculé sur la base du nombre de bulletins exprimés
(4) Voir le document « dépouillement - point de vigilance »
Référence : article 17 du repère n°1

- ☐ Nombre d'électeurs inscrits : 98 (adhérents à jour de cotisation au moment du vote)
- ☐ Total de bulletins reçus : 54, répartis de façon suivante :
- ⇨ Bulletins exprimés : 48 Votes blancs : 2 Votes nuls : 4
- ☐ Taux de participation : 55.1 % (Bulletins exprimés/nombres d'électeurs)

Fait à Portes les Valence le 25 mars 2019.

Noms et signatures des membres du comité de pilotage